



En quelques mots...

En 2023, et ce pour la première fois depuis 2020, nous aurons l'opportunité d'échanger nos vœux de vive voix. Enfin !

La date de cette manifestation est fixée au samedi 14 janvier, 11 heures à la salle des fêtes de Camboulazet.

L'année 2022, pour beaucoup, ne fut pas aussi bonne qu'espérée. L'Histoire retiendra, sans doute, un été torride et sec et surtout le retour de la guerre aux portes Est de l'Europe. Cette paix que notre continent espérait avoir acquise pour longtemps s'éloigne à nouveau...pour combien de temps ?

L'Équipe municipale tout entière présente ses vœux les meilleurs à chacune et chacun des habitants de Camboulazet. Elle a une pensée plus particulière pour toutes celles et tous ceux qui connaissent des difficultés. Que 2023 soit plus douce, plus belle pour chacune et chacun. Puisse cette année nouvelle nous permettre de faire avancer tous nos projets personnels, professionnels, ainsi que, ceux de nos associations dynamiques.

Sans oublier, évidemment, les projets pour notre belle commune !

Jean Lachet

Meilleurs Vœux 2023

Père Noël

Plusieurs enfants ont posté leur lettre à la mairie de demande au Père Noël, un peu intimidés mais les yeux emplis d'espoir !



Elina (gauche) et Alanna (droite) postent leur lettre au Père Noël

Distribution des chocolats

Comme chaque année, le conseil municipal offre des chocolats à nos aînés. C'est un moment de partage qui nous est très cher et que nous avons plaisir à renouveler chaque année.





LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi « *Climat et Résilience* » du 22 août 2021

Suite de l'article publié sur le numéro d'octobre 2022

Pour rappel, la loi s'articule autour des cinq thématiques: consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir.

Quelques informations et réflexions, aujourd'hui, au sujet des « consommer et se nourrir »

LES MODES DE CONSOMMATION ET L'ALIMENTATION

Les habitudes de consommation ont un impact important sur l'environnement. Une « **étiquette environnementale** » est créée pour informer les consommateurs sur l'impact, en particulier sur le climat, des produits et services. À l'issue d'une phase d'expérimentation, cet « **éco-Score** » sera uniformisé et obligatoire, prioritairement pour les vêtements.

La **publicité en faveur des énergies fossiles** sera interdite en 2022, celle sur **les voitures les plus polluantes** en 2028. Les députés ont voté la fin des avions publicitaires fin 2022. L'inscription de l'impact climatique sur les publicités devient aussi obligatoire. Les premiers affichages environnementaux concerneront les publicités de voitures et d'électroménager dès 2022. Un **dispositif « Oui pub »** va être expérimenté sur les boîtes aux lettres dans des collectivités locales volontaires (seules les personnes ayant affiché sur leur boîte aux lettres cette étiquette recevront des publicités papier). Pour **développer la vente en vrac**, les grandes et moyennes surfaces (de plus de 400 m²) devront d'ici 2030 consacrer au vrac 20% de leur surface de vente. Des dispositions traitent également du recyclage.

Les **cantines scolaires**, publiques et privées devront proposer, dès la rentrée 2021, un **menu végétarien hebdomadaire**. À partir de 2023, les cantines de l'État et des universités offrant un choix de menus multiples devront proposer une option végétarienne quotidienne. Les collectivités volontaires

pourront expérimenter le menu végétarien quotidien.

LES PRATIQUES AGRICOLES

Concernant les pratiques agricoles, la loi veut favoriser le développement de l'agroécologie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (G.E.S) émanant du secteur agricole. Une trajectoire annuelle de réduction des émissions dues aux engrais azotés sera définie par décret et un plan d'actions mis en place avec le déclenchement d'une taxe à partir de 2024, si les objectifs ne sont pas tenus.

Source : Vie Publique

Le but recherché est de réduire de 13% les émissions de NH3 en 2030, par rapport à 2005, et de 15% les émissions de N2O en 2030 par rapport à 2015.

Si ces objectifs de réduction de G.E.S. n'étaient pas atteints pendant 2 années consécutives alors, « il est envisagé la mise en place d'une redevance sur les engrais azotés minéraux, tout en veillant à préserver la viabilité des filières agricoles et à ne pas accroître d'éventuelles distorsions de concurrence avec ce qui est en vigueur dans d'autres pays de l'Union Européenne... » sic.

Également prévue, l'interdiction des engrais de synthèse, pour usage non agricole, d'ici 2027.

Cette mesure, toutefois, ne s'appliquera pas aux équipements sportifs, terrains de foot et de golf, hippodromes..., pour lesquels l'usage d'engrais de synthèse est nécessaire pour permettre la pratique sportive. Également, elle ne s'appliquera pas aux engrais utilisables en agriculture biologique, ni pour l'entretien des monuments historiques.

Enfin dans l'article 272, l'État se donne pour objectif la lutte contre la déforestation « importée ». Pour cela, il est prévu de « ne plus acheter de produits ayant contribué à la déforestation, à la dégradation des forêts et des écosystèmes naturels hors du territoire national »



UN HIVER SOUS SURVEILLANCE

L'Agence Régionale de Santé, en Partenariat avec ENEDIS, met en place un dispositif d'information pour les patients à haut risque vital, soignés à domicile.

Pour les personnes concernées, deux formulaires disponibles sur le site de l'ARS sont à remplir et transmettre à l'ARS d'Occitanie :

ars-oc-dd12-direction@ars.sante.fr

A qui s'adresse le dispositif ?

Le dispositif d'information particulier des patients à haut risque vital (PHRV) s'adresse exclusivement :

- aux patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour.
- aux enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile.

En quoi consiste le dispositif d'information particulier pour les patients à haut risque vital (PHRV) à domicile ?

Les patients à haut risque vital inscrits chaque année auprès de l'Agence régionale de santé (ARS), bénéficient d'une information dédiée :

- En cas de coupure imprévue : Ils disposent d'un numéro de téléphone dédié qu'ils peuvent composer afin de connaître la durée probable de la coupure et leur permettant (ou à leur entourage) de s'organiser.
- En cas de coupure programmée : Lors de manœuvres obligeant le service de distribution d'électricité à réaliser une coupure électrique programmée (travaux...), les patients sont prévenus individuellement par mail ou téléphone 5 jours à l'avance. Ils sont informés de la date et de l'heure prévisionnelles de la coupure afin d'être en mesure de prendre les dispositions appropriées.



DU NOUVEAU POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Benoît Brasquies, agent communal depuis 2 ans, a prévenu le Conseil Municipal sur son intention de consacrer la totalité de son temps de travail à son entreprise d'entretien des espaces verts.

En conséquence, il cessera son travail, en tant qu'agent technique communal, au 31 décembre 2022.

A ce jour les candidatures qui se sont annoncées, sont à l'étude. Nous ne manquerons pas de communiquer le nom du futur agent dès que le choix sera fait. Il occupera cette fonction 2 jours par semaine, à hauteur de 15 heures hebdomadaires, à compter de Janvier 2023.

Au nom de l'ensemble des habitants, nous remercions Benoît Brasquies pour son implication au service de la Commune. Nous nous félicitons de le compter désormais comme l'un des nôtres puisqu'il a choisi d'habiter sur notre territoire, à Lacombe.



CHASSE AUX DÉPÉDITIONS D'ÉNERGIES

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Un diagnostic a été réalisé pour le bâtiment de la Mairie (locaux de la Mairie et logements locatifs). L'ensemble de l'édifice est classé D. Une étude sera réalisée en 2023 dans le bâtiment des associations à Camboulazet qui comprend le café associatif et un logement locatif.



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

Il s'agit d'un devoir civique. Il est obligatoire.

Le recensement de la population, dans notre commune, se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Il se fera sous la forme d'une enquête statistique. Ce travail doit permettre de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats seront utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données serviront également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire.

Mme Gisèle AZEMAR a été nommée comme agent recenseur chargée de cette opération. Nous sommes sûrs que vous lui réserverez votre meilleur accueil. **Pour faciliter son travail nous vous encourageons, pour ceux qui le peuvent, à privilégier la réponse par internet.**

Vous pouvez, en effet, vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis dans votre boîte aux lettres à partir du 19/01/2023 ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent notre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez surtout pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

La municipalité vous remercie, par avance, pour votre précieuse et indispensable contribution.



SPECTACLE

Le 7/12/2022, Camboulazet a accueilli dans sa salle des fêtes un spectacle présenté par la Compagnie à tiroirs à l'initiative du Centre social et culturel du Pays Ségali.

Un spectacle familial qui a rassemblé de nombreux enfants dans un beau moment de partage convivial.



Un parterre subjugué !



ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Jeanne DOS SANTOS	Née le 11/05/2022	Pruns
Louison ROUSSEL ESTIVAL	Née le 27/07/2022	Noyès

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Geneviève IMBERT	Le 21/02/2022	Pruns
Adèle TABARDEL	Le 22/02/2022	Quins
Charles FROMONT	Le 19/04/2022	Laguiole
Josette CALMELS	Le 30/04/2022	Camboulazet
Francis DOMERGUE	Le 05/08/2022	La Gardie
Alain CROUZET	Le 21/10/2022	La Primaube

MARIAGE

Damien BOUDES et Séverine ODOULS	Le 03/09/2022	Noyès
----------------------------------	---------------	-------



CÉRÉMONIE DU 11/11/2022

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes présentes lors de la commémoration de l'armistice 1918 pour ce moment de souvenir ensemble, toutes générations confondues.

Les jeunes administrés de la commune ont déposé une rose au pied du monument pour rendre hommage aux disparus de notre territoire. Merci pour votre présence et votre implication.

La mémoire est précieuse, mais fragile. Pour vivre nous devons la transmettre à nos enfants, petits-enfants et aux générations futures.



Une assistance multigénérationnelle autour des anciens combattants



ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

Actuellement notre commune ne dispose d'aucune réserve foncière constructible. Face à ce constat, et au regard des projets à l'étude, il est apparu indispensable, pour le conseil municipal, de pallier rapidement ce manque.

Un terrain de 8000 m² attenant au terrain de foot de Camboulazet étant mis à la vente, la municipalité a décidé, après délibération et à l'unanimité, de se porter acquéreuse. Cette parcelle appartenait à la famille Marty (ancien menuisier du village). Michèle Marty, sa fille, et son mari M. Zannin ont été facilitateurs dans cette transaction parce que c'était la Commune qui allait en bénéficier. Qu'ils trouvent ici, tous deux, l'expression publique de nos remerciements.

Plusieurs utilisations possibles sont à l'étude . La situation du terrain, dans le bourg, est idéale .Il pourrait permettre le réaménagement du plateau sportif déjà en place , un espace pour les jeunes et surtout un petit lotissement pour attirer de nouveaux foyers. Notre commune fait partie des territoires recherchés par les nouveaux ruraux.



TRANSPORT SCOLAIRE

Une consultation auprès des familles, qui avaient au moins un enfant scolarisé au lycée à Rodez comme demi-pensionnaire, a été faite cette fin d'année.

La Région Occitanie a confirmé que ce nouveau service sera mis en place à la rentrée scolaire 2023-2024.

En l'absence de service de transport scolaire ou lorsque la distance domicile/point d'arrêt le plus proche est supérieur à 3 km, **une allocation de transport peut être versée selon conditions.** Pour cela, les familles concernées doivent en faire la demande avant le 15 Mars 2023 ; Retrouvez les informations sur lio.laregion.fr



UNE SIGNALISATION HARMONISÉE

En 2022 la commune de Camboulazet a bénéficié d'un programme de travaux de signalisation dénommé « S.I.L. » SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE.

Ce programme initié par le Pays Ségali Communauté consiste à uniformiser les différentes directions pour se rendre à des établissements publics ou privés.

Chaque bandeau public est financé par la Mairie et tous les bandeaux privés sont financés par les bénéficiaires.



CIMETIÈRE DE CAMBOULAZET

Suite à la réunion publique du 19/11/2022 et au conseil Municipal du 09/12/2022 un nouveau règlement du cimetière de Camboulazet sera mis en place, dès le printemps 2023. Il sera disponible à la Mairie pour les personnes qui souhaitent le consulter. Les 47 concessions du nouveau cimetière (Perpétuelles ou Trentenaires) seront à disposition sous les conditions fixées à la réservation dès le début de l'année 2023..**Une nouveauté : la possibilité d'acquérir des concessions avec caverne.**



GROUPEMENT FORESTIER

Le 26 novembre 2022 a eu lieu l'**assemblée générale** du groupement forestier de Camboulazet au cours de laquelle les co-gérants **Didier ENJALBERT** et **Jean LACHET** ont été désignés.

Ce groupement forestier, fondé le 16/10/1966, regroupe **135 ha de forêt** répartie sur **2 communes** Camboulazet (secteur Versailles) et Sainte Juliette. Depuis l'origine l'État a contribué à la gestion de cette forêt pour la plantation et il avait apporté une contribution financière sous la forme de deux emprunts, l'un de 59 287€ et l'autre de 8 939 €.

En 2021 l'administration a proposé l'**abandon d'une partie de la dette 59 287 €**, correspondant au 1^{er} emprunt, et n'intervient plus en tant que gestionnaire public.

Le second emprunt restant de 8939€ sera remboursé dès la prochaine coupe.

Le retrait de l'État comme gestionnaire de forêt impose au groupement de **nommer un gestionnaire professionnel privé**. A cet effet, une consultation a été lancée en vue de nommer un expert forestier qui aura en charge la gestion de la forêt (coupes, plantations, desserte forestière, expertise des massifs etc....).

Lors de l'assemblée générale, **le bureau d'études « Forêt Évolution » a été retenu**. Il a, dans la foulée, présenté les différentes missions qui lui sont confiées. La modification du plan simple de gestion existant fait partie d'une des missions. Ce document est le cahier des charges de la gestion de la forêt qui retrace les prochaines coupes à venir. Il a été

évoqué de respecter une gestion irrégulière (limiter les coupes rases) de la forêt, ce qui permet de minimiser l'impact paysager sur le site très fréquenté de Versailles.

La prochaine réunion prévue au printemps 2023 sera consacrée à la présentation de ce nouveau plan de gestion.

La coût de ce mandat de gestion entre le cabinet Forêt évolution et le groupement forestier sera de 10% par rapport aux coupes et travaux à venir.

De plus depuis 2013 plusieurs familles ont demandé à donner leurs parts sociales à la commune. Il a été rappelé que **la commune accepte les donations, à titre gratuit**.

En contrepartie **elle prendra en charge les frais notariés** pour les transmissions des parts identifiées.

Il a été rappelé le problème des successions non suivies : en effet on constate que, dans de trop nombreuses familles, les parts sociales n'ont pas été incluses dans la succession et donc oubliées. Cela implique que ces parts constituent des indivisions de parts sur plusieurs générations. Cette situation rend difficile l'identification de tous les porteurs de parts malgré les recherches et le travail effectué depuis 2013 du secrétariat. **Il est donc urgent et impératif que chaque famille détenant des parts sociales informe régulièrement le secrétariat** afin de mettre à jour la liste des porteurs de parts. Cette liste précise doit être enregistrée au Tribunal de Commerce.



Une réunion d'information et de travail avec des participants intéressés et attentifs



LA VIE ASSOCIATIVE

GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS

Courant octobre a eu lieu l'Assemblée générale qui regroupe toutes les associations de la Commune. L'occasion pour chacune d'entre elles d'établir un rapide bilan de l'année écoulée et de faire part de leurs projets pour 2023. Les confinements successifs, la mise en place des gestes barrières ont contribué, et c'était bien le but, à mettre de la distance entre les populations.

Presque toutes les associations ont souffert des conséquences de la pandémie et leur activité, un moment suspendue, a eu du mal à repartir. Mais les

affaires reprennent et 2022 a marqué une nette amélioration. La mairie, dans la mesure de ses moyens continuera à aider toutes les associations sans exception.

Toutes les associations sont unanimes pour recruter de nouveaux adhérents. Vous êtes nouveaux sur la commune, ou bien installés depuis plus longtemps, n'hésitez pas, vous serez accueillis les bras ouverts. C'est un excellent moyen de se faire des amis et de s'insérer totalement dans notre petite société.

Liste et contact des associations de Camboulazet :

NOM DE L'ASSOCIATION	NOMS DES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES	TÉLÉPHONE	MAIL
Cambou-loisirs	M. Jocelyn GOMBERT	06.49.57.23.60	fabienne.gombert@orange.fr
	Mme Véra LEAL	06.89.76.21.03	veranico@hotmail.fr
Cambou'form	Mme Sylvie MALATERRE	06.32.95.96.17	cambouform@gmail.com
Club du Temps Retrouvé	Mme Bernadette MAZENQ	06.23.72.91.59	bernadette.mazenq@orange.fr
Comité des Fêtes de Camboulazet	M. Étienne PALOUS	06.87.85.75.59	etienne.palous@gmail.com
Comité d'animation de Noyès (en sommeil)	M. Pierre ROUCAL	05.65.69.12.48	pierre.roucal@gmail.com
		06.04.46.65.87	
U.S. Camboulazet	M. Maxime ENJALBERT	05.65.72.32.65 06.60.17.59.02	catmax99@wanadoo.fr
Conseil Paroissial	Mme Nadine CAZENEUVE	06.08.88.37.51	nadine.cazeneuve@wanadoo.fr
Société de chasse de Camboulazet	M. Jean-Charles MARTY	06.79.51.20.56	jeancharlesmarty@technisol-france.fr
	M. Paul PALOUS	06.49.15.06.47	palouspaul12160@gmail.com
Sport Quilles Camboulazet	M. Patrice BOUDES	06.45.46.45.77	patriceboudesc@orange.fr
Conscrits de Camboulazet	M. Lucas BONNEVIALE	06.42.26.39.01	l.bonneviale19@gmail.com
			conscritscamboulazet12@gmail.com
CambouTrail	Mme Cathy REY	06.63.32.63.31	centvallees@camboutrail.fr
	M. Vincent LAUMOND	06.82.25.99.79	
	M. Pierre LACOMBE	06.04.12.41.34	
	M. Jean-Noël GOMBERT	06.42.99.12.88	

CAMBOUTRAIL ET LE TÉLÉTHON

Nos parcours d'hiver séduisent de plus en plus de coureurs. Cette année nous avons enregistré **111 inscriptions**, alors qu'en 2021 nous n'en comptabilisions que 77.

Pour l'événement du Téléthon 2022, CambouTrail a renouvelé ses deux historiques parcours :

Les Confluents 21 km, sur lequel ont participé **34 hommes** et **8 féminines**.

- Meilleur temps homme : **1h46**
- Meilleur temps féminine : **2h02**

Le Pentézac 10 km, sur lequel sont participé **36 hommes** et **31 féminines**.

- Meilleur temps homme : **40min**
- Meilleur temps féminine : **47 min**



Top : C'est parti...

Nous avons reçu beaucoup de compliments et d'encouragements aussi bien pour les parcours que pour l'organisation. Tous ces sourires et belles paroles nous motivent pour mener à bien nos futurs défis.

L'association CambouTrail remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps pour nous aider à organiser et sécuriser ces deux courses.



L'heure du bilan

Grâce aux animations proposées en journée et en soirée : courses, cinéma, bar, repas et concert, grâce au dynamisme des bénévoles, des associations, grâce à la générosité des partenaires locaux et bien évidemment grâce à toutes les personnes qui sont venues participer au Téléthon de Camboulazet, **nous avons reversé à AFM Téléthon 2451€** (bénéfice intégral de la journée).

C'est la **seconde année** que CambouTrail porte le **contrat d'engagement avec Téléthon**, événement dans lequel les associations de Camboulazet sont impliquées. Pour pérenniser cette journée de générosité **il est important que d'autres associations prennent le relais** pour porter le Téléthon.

AGENDA 2023 DE CAMBOUTRAIL

Trail d'été

L'association va à nouveau organiser la **Ronde du Roi à Versailles le 6 Août** mais avec un défi supplémentaire. Notre course a été retenue par le Comité Départemental en tant qu'**épreuve du Challenge Aveyron**. Ce challenge est un championnat qui se déroule sur 16 courses du département. En moyenne chaque année 250 coureurs s'y inscrivent.

Trail d'hiver

Nos deux courses, **Le Pentézac** et **Les Confluents** seront reconduites le **2 décembre**, toujours dans le cadre du Téléthon.

L'association CAMBOU TRAIL vous souhaite une merveilleuse année 2023 et la plus sportive possible.



CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Samedi 12 novembre 2022, le club du Temps retrouvé, riche de **125 membres**, clôturait l'année écoulée et accueillait ses nouveaux adhérents au cours de son Assemblée Générale.

Pendant le repas, une quête fut organisée pour aider notre filleule des Philippines. **La somme récoltée s'élève à 314.70 €**. Le club a aussitôt envoyé un chèque de 400 € à l'association « Soutien enfance Philippines ».



Belle ambiance, bon appétit et belle tablée !

Dear Mme. Bernadette Mazenq,

Bonjour! Comment allez vous? Nous sommes tous bien avec ma famille. Merci beaucoup pour le paquet de nourriture et l'argent que vous avez envoyés comme aide pendant le typhon Odette. Vous êtes si généreux. Chaque jour est juste un jour normal pour moi. Je viens de répondre à mes modules; assister à des cours en ligne; répondait aux exercices de mes livres; et faire mes tâches de performance comme requis pour nos leçons. J'ai aussi aidé ma mère dans les tâches ménagères. Tout cela m'a rendu occupé ces jours-ci. Ma famille aimerait également vous remercier de nous avoir donné un sac de riz lors de la Journée de la remise du riz. C'était vraiment une grande bénédiction d'avoir de la nourriture à manger tous les jours. Je vous envoie mes notes à l'école. Ma famille est heureuse que j'ai reçu « With Honors » en raison de mes très bonnes performances dans mes études. Merci de votre gentillesse de me soutenir dans mes études. Faites toujours attention!

Amour,
Audrey Guingoyon

Les rencontres du Temps retrouvé proposées pour l'année 2023 :	
Jeudi 12 Janvier	Fêtons le nouvelle année en partageant la galette
Jeudi 9 Février	Dégustons les rissoles
Samedi 1er Avril	Repas « brandade de morue », préparé par le traiteur COSTES
Jeudi 22 Juin	Repas de l'AMITIÉ, préparé par les membres du bureau
Vendredi 11 Août	Dégustons l'agneau à Camboulazet
Jeudi 7 Septembre	Voyage d'un jour (destination à préciser)
Jeudi 12 Octobre	Repas « lièvre » aux Planques
Samedi 18 Novembre	Notre Assemblée Générale
Dimanche 10 Décembre	Quine de notre club
Un voyage en Sicile est prévu de 20 au 27 mai 2023	

Belle et bonne année 2023 à chancune et à chacun

Le bureau

U.S. CAMBOULAZET

C'est l'heure de la trêve pour les footballeurs de Camboulazet, l'équipe se classe **10^{ème} sur 12** de la poule A de D4 district.

Nous comptons **un match de retard** car reporté pour intempéries lors du déplacement à Ste Geneviève sur Argence.

Après un début de saison hésitant il semblerait que le **groupe commence à trouver ses repères.**



Joueurs et dirigeants vous transmettent leurs meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et sont heureux de vous accueillir pour supporter notre équipe Fanion.

LE QUINE DE L'UNION SPORTIVE DE CAMBOULAZET AURA LIEU LE DIMANCHE 15 JANVIER 2023

LES CONCOURS DE BELOTE SONT COMME D'HABITUDE LES 2EMES VENDREDIS DE CHAQUE MOIS.

COMITÉ DES FÊTES DE CAMBOULAZET

Cette année 2022 nous a permis de nous rassembler à nouveau lors des différentes manifestations au cours de l'année.

Pour 2023, le programme n'est pas encore finalisé, mais **nous prévoyons en plus de la fête d'août et la fête d'octobre une soirée théâtre.** Cette soirée se déroulera à la **salle des fêtes** et sera **ouverte à tout le monde.**

Le **feu de la Saint-Jean** se déroulera cette année à **Pruns.**

Toutes personnes désireuses d'intégrer le comité des fêtes seront les bienvenues.

Les membres du bureau souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2023.

Le bureau

CONSCRITS DE CAMBOULAZET

Les conscrits souhaitent de bonnes fêtes à toutes les personnes de la commune et vous remercient encore pour votre accueil lors des aubades.

Nous espérons que la Fête de la Bière continue sur cette lancée.



Un jour d'été...



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une saison de chasse riche en sensations s'écoule et se termine. L'association a renouvelé la manifestation de la vente de barquettes de daube, le succès a à nouveau été au rendez-vous, MERCI à vous !

Une bonne ambiance est maintenue au sein de la société grâce à l'investissement de tous les chasseurs, de belles parties de chasse ont été réalisées ainsi que quelques repas qui maintiennent la convivialité et la bonne dynamique de la société.

Les sociétaires remercient la municipalité pour la prise en compte du besoin impératif d'un local.

Tous les chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023!!!



Ah les bonnes barquettes de daube !



RELAIS PAROISSIAL

Le QUINE...Est-ce un phénomène de mode, un passe temps, un hobby, une sortie dominicale ou une passion ? En tous cas, cette habitude est ancrée depuis des années, elle est presque une institution.

Aussi, comme précédemment, **le quine du relais de Camboulazet aura lieu en février**. Grâce à la présence de nombreux participants et aux dons des habitants de notre paroisse, cette manifestation est toujours un franc succès, dans une ambiance conviviale.

Elle est organisée au profit du relais de Camboulazet pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien (assurance, chauffage...).

Merci de venir nombreux.

Le dimanche 12 Février à 14h, à la salle des fêtes de Camboulazet !

« Que cette année vous apporte bonheur, réussite et accomplissement de vos rêves. Bonne année 2023! »

L'équipe du Relais Paroissial



Graphisme et mise en page



Rémy Ambroise

www.rembr-design.com

contact@rembr-design.com

06.70.36.77.11

MAIRIE DE CAMBOULAZET

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi 9h-12h

Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h

Mercredi matin (semaines paires) 9h-12h

Samedi 10h-12h (semaines paires permanence élus)

FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI ET JEUDI APRES-MIDI

☎ 05-65-69-02-42 mail : contact@camboulazet12.fr

Site internet : www.camboulazet12.fr

Tél Maire : 06-30-53-89-50